

## **Input Conférence formation-regiosuisse – Classification du modèle Local enterprise partnership (LEP) par le SECO (Cyril Lyner)**

---

Les organismes de développement régionaux peuvent jouer un rôle important au niveau du soutien et de la coordination des processus de développement régional. Une collaboration étroite avec les actrices et acteurs de l'économie et de la société est donc cruciale ici, même si elle représente un véritable défi.

Dans ce contexte, une délégation de la Direction de la promotion économique du SECO a étudié en janvier de cette année, en Angleterre, le modèle des Local Enterprise Partnerships (LEP), qui se sont formés *bottom-up* depuis 2011 à partir de partenariats entre des actrices et acteurs économiques et des autorités locales. Plusieurs enseignements ont pu en être tirés du point de vue de la NPR.

L'exemple des LEP montre que la participation de l'économie au développement régional requiert aussi bien des facteurs « push » que des facteurs « pull ». Il faut une certaine pression, par exemple lorsque les conditions cadres économiques sont difficiles, pour que les actrices et acteurs économiques s'investissent dans des initiatives régionales. Parallèlement, la collaboration avec des partenaires publics dans le cadre d'un projet ou d'une organisation régionale doit permettre à l'entreprise, le cas échéant, d'influer réellement sur la situation initiale, par exemple en rendant plus attractif le site ou en ayant la possibilité de prendre part aux décisions publiques concernant les planifications ou les investissements. Il convient toutefois, en cas de participation directe des actrices et acteurs économiques, de ne pas négliger le danger de conflits d'intérêts ainsi que le risque en matière de politique de réglementation, risque qui est proportionnel aux avantages directs dont bénéficient les entreprises concernées.

Dans la NPR, l'orientation pré-concurrentielle et interentreprises est certes judicieuse, mais elle rend également plus difficile la mobilisation des entreprises pour des initiatives NPR. Le SECO peut créer ici une plus-value en identifiant les modèles et les bonnes pratiques qui permettent d'envisager une implication efficace de l'économie et rendre ces mêmes modèles et bonnes pratiques accessibles aux actrices et acteurs publics. Une analyse en cours devrait fournir une contribution en la matière, ce d'ici le printemps prochain.

La collaboration entre les politiques sectorielles est un autre aspect marquant des LEP. L'important n'est pas, en l'occurrence, d'harmoniser les autres politiques sectorielles mais au contraire de les prendre en compte, comme par exemple l'infrastructure (des transports) ou encore la formation, dans la mise en œuvre d'un programme de croissance explicite. En tant qu'antennes régionales, les LEP se proposent en outre d'intervenir dans différents domaines politiques nationaux qui mettent en œuvre des programmes d'encouragement dans les régions.

Le SECO considère en principe très utile qu'une organisation régionale puisse intervenir sur différents aspects thématiques du développement régional vu sous l'angle d'un développement cohérent. Le modèle des LEP montre également qu'un profil économique clair peut faciliter l'implication de l'économie. Le SECO estime qu'il est important que les organisations NPR régionales prennent en considération les aspects économiques dans une perspective globale et qu'elles soutiennent, via des processus stratégiques spécifiques, la pesée des intérêts dans la région. La prise en compte des différentes politiques sectorielles pour des projets concrets, dans le sens d'un développement régional intégré, constitue certainement aussi une approche intéressante pour la Suisse.